

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 28/07/2026 - 12645 - 2024 B 03208 - 934 324 336 - 3SDVD

3SDVD Sarl au Capital de 1 000 Euros
139 AVENUE DE VERDUN 06360 EZE
RCS : Nice 934 324 336

12645

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
28/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 juin, à quatorze heures,

Les associés de la société 3SDVD, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, divisé en 1 000 parts de 1 Euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège, sur convocation de la gérance.

Sont au présent :

à Mr ZHANG HE 500 parts

à Mme HE YUDI 500 parts

1 000 parts.

Total des parts sociales :

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mr ZHANG HE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi

du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,

- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025,
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture, à l'Assemblée, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 21 982.76 Euros de la manière suivante.
A savoir :

- La somme de 21 882.76 € sur le compte "report à nouveau".
- La somme de 100 € sur le compte Réserve Légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

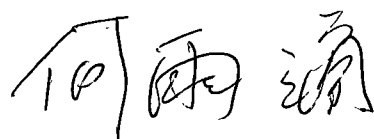
L'Assemblée Générale approuve et entérine la rémunération annuelle de la gérance pour l'exercice 2025, comme suivant :

- Madame HE YUDI : VINGT-DEUX MILLE HUIT CENTS EUROS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28/06/2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 21 982.76 Euros de la manière suivante.
A savoir :

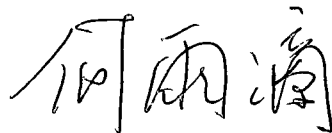
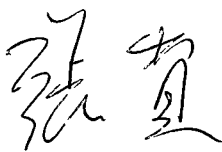
Bénéfice de l'exercice 21 982.76 Euros

- La somme de 21 882.76 € sur le compte "report à nouveau".
- La somme de 100 € sur le compte Réserve Légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mr ZHANG HE

Mme HE YUDI



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 16			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	94 000. 00		94 000. 00		94 000. 00	
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	12 567. 21	2 737. 00	9 830. 21		9 830. 21	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 400. 00		2 400. 00		2 400. 00	
	Total II	108 967. 21	2 737. 00	106 230. 21		106 230. 21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	456. 60		456. 60		456. 60	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	7 312. 58		7 312. 58		7 312. 58	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 824. 22		6 824. 22		6 824. 22	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	14 593. 40		14 593. 40		14 593. 40	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		123 560. 61	2 737. 00	120 823. 61		120 823. 61	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 16	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00		1 000.00	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 982.76		21 982.76	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	22 982.76		22 982.76	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	88 520.50		88 520.50	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 727.18		4 727.18	
	Dettes fiscales et sociales	4 593.17		4 593.17	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	97 840.85		97 840.85	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		120 823.61		120 823.61	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

97 840.85

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	158 847. 96		158 847. 96		158 847. 96	
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	158 847. 96		158 847. 96		158 847. 96	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			120. 23		120. 23	
Total des Produits d'exploitation (I)			158 968. 19		158 968. 19	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			50 827. 40		50 827. 40	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			456. 60-		456. 60-	
Autres achats et charges externes *			40 708. 68		40 708. 68	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 540. 93		4 540. 93	
Salaires et traitements			27 945. 59		27 945. 59	
Charges sociales			5 800. 25		5 800. 25	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 737. 00		2 737. 00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3. 22		3. 22	
Total des Charges d'exploitation (II)			132 106. 47		132 106. 47	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 861. 72		26 861. 72	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

張 費

Certifié
conforme

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 16	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	999. 96		999. 96	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	999. 96		999. 96	
2. Résultat financier (V-VI)	999. 96-		999. 96-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 861. 76		25 861. 76	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 879. 00		3 879. 00	
Total des produits (I+III+V+VII)	158 968. 19		158 968. 19	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	136 985. 43		136 985. 43	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	21 982. 76		21 982. 76	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de credit bail Immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 17/09/2024 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

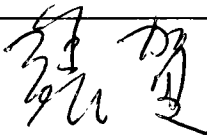
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	2 400
Autres créances	7 313
Disponibilités	6 824
Total	16 537



ANNEXE

Exercice du 17/09/2024 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	88 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 727
Dettes fiscales et sociales	4 593
Total	97 841

Charges et produits constatés d'avance